

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 22 SEPTEMBRE AUX AIGUIÈRES

n°5

Présents : Martin, Sylvie, Maryannick, Walter, Cédric, Victor  
Excusée : Céline-Élodie  
Invitée : Marianne

Secrétaire : **Victor**  
Début de la réunion : **14h30**  
Fin prévue : **16h**

## 1 - Tour de météo intérieure

## 2 - Validation de l'ordre du jour

## 3 - Échange avec Marianne

Marianne nous explique qu'elle était très intéressée de participer à notre réunion. Elle fait partie d'un petit groupe en formation qui souhaite créer un petit oasis dans les Cévennes. Ce groupe d'une dizaine de personnes est en émergence, c'est le tout début, la première réunion est prévue bientôt à Anduze.

## 4 - Raison d'être

Cédric rappelle le protocole d'élaboration de la raison d'être, individuellement, puis en binôme, en trinôme... Nous en sommes aux binômes :

### Sylvie et Maryannick :

*" Reconnaître et honorer chaque jour notre Nature Véritable dans toutes ses dimensions et toutes ses directions. "*

### Cédric et Victor :

*" Vivre le collectif dans un mode de vie incarnant l'écologie environnementale et relationnelle, dans la simplicité, la joie, le bien-être, la solidarité et le partage. "*

Martin et Céline-Élodie ne se sont pas rencontrés, mais la tentative de prise de rendez-vous a été l'occasion d'un échange entre eux deux sur l'implication à donner au groupe.

Que faisons-nous aujourd'hui avec la raison d'être ? Cédric est partant pour mettre tout en commun aujourd'hui et rédiger une raison d'être finale.

Maryannick : je pense qu'il y a des étapes avant d'arriver à une raison d'être finale, c'est un travail fondamental, c'est la racine de ce qui va se jouer après.

Victor : je suis en résonance avec ce qu'a exprimé Maryannick, je souhaite accorder une attention particulière à ce travail fondateur.

Proposition : Martin et Céline-Élodie vont faire leur raison d'être en binôme, on constitue aujourd'hui 2 trinômes qui vont se retrouver avant la prochaine réunion pour fusionner les raisons d'être, afin d'arriver à la réunion avec 2 rédactions.

Groupes : **Cédric Victor Céline-Élodie – Sylvie Maryannick Martin.**

Vu qu'il n'y pas 3 semaines exactement entre les 2 réunions, c'est important que Céline-Élodie et Martin se voient rapidement pour qu'on puisse caler les rencontres trinômes avant le 11 !

## 5 - Présence aux réunions et unité du groupe de travail

**Cédric** : je ne suis pas dérangé par l'absence de certain. Ce qui me dérangerait c'est qu'une personne absente bloque la progression du groupe.

**Martin** : j'entends la proposition de souplesse de Maryannick. Ce qui me préoccupe : à partir de quel moment une personne qui s'éloigne va pouvoir revenir dans le groupe, est-ce qu'il y a un moment où ça ne va plus être possible ? Il y a des choses qui ne se rattrapent pas, comment on construit après, comment on prend les décisions ? Exemple de la réunion où on a décidé de la régularité des réunions et des dates.

**Maryannick** : cela me fait penser à ce qu'on a fait avec les colibris, avec la cantine... Ça s'est construit avec des départs, des nouvelles arrivées, des personnes qui amènent de nouvelles couleurs, j'ai assez confiance en ce qui va se passer.

**Sylvie** : je suis d'accord avec les entrées et sorties. Là où la situation d'aujourd'hui me pose question, c'est que ça me paraît important que les membres du groupe avancent ensemble. Je n'imagine pas comment on peut avancer avec le groupe quand on n'est pas avec le groupe. Céline-Élodie est absente depuis 3 réunions, peut-être absente à la prochaine. Ça me pose question voire problème qu'elle pense pouvoir mettre le turbo (et nous rattraper?) pendant un moment, puis qu'on ne la voit à nouveau plus pendant un moment.

**Victor** : j'ai déjà exprimé que je pense qu'un engagement important est nécessaire pour avancer. L'expérience de groupes assidus et engagés (cercle cœur colibris, ateliers CNV...) m'a montré qu'on pouvait avancer efficacement quand un maximum de personnes étaient présentes.

Mon questionnement : quel est le niveau d'engagement nécessaire pour que le projet puisse vivre et se déployer? Il me semble qu'un positionnement individuel de priorité du projet dans notre vie est nécessaire, par exemple dans le top 3. Au-delà je crains que le projet passe après le reste et n'avance pas.

**Cédric** : je pense que Céline-Élodie soit là ou pas ne remet pas en cause ou en péril le projet. A partir du moment où ça ne ralentit pas le groupe ça ne me pose pas de problème.

**Sylvie** : son absence ne remet pas en cause le projet bien-sûr, mais du coup elle n'a pas pris part aux décisions.

**Maryannick** : moi j'ai super confiance en l'auto-organisation qui va se mettre en place, une personne est absente mais les 5 autres sont très présentes, on peut construire des choses et avancer, cette régularité est plus forte.

## 6 - Rigueur et pérennité des prises de décisions

Rappel de l'exemple de l'idée du WE à Lyon.

Maryannick : Protocole de prise de décision, puis quand la décision est prise, elle est ancrée cette expérience va nous être profitable pour d'autres décisions bien plus importantes.

Après discussion, proposition de méthodologie :

- prise de décision quand tous les éléments sont connus (missionner si besoin des personnes pour arriver à la réunion avec tous les éléments nécessaires à la prise de décision)
- prise de décision par consentement\*,
- les décisions sont entérinées par les personnes présentes et respectées par l'ensemble du groupe,
- les personnes décisionnaires peuvent décider de revenir sur une décision au vu d'un élément nouveau, (en réunion?)
- les décisions sont encadrées dans le compte-rendu.

## 7 - Organisation du 28 octobre

Cédric et Victor seront peut-être absents pour causes de gros travaux à la biocoop (date par sûre à 100%). Ils communiqueront dès qu'ils sauront si leur disponibilité change.

Maryannick : en regardant mon agenda en rentrant j'ai vu que ce week-end là c'est l'Université Rurale et que moi aussi je suis dans l'incertitude quant à ma présence. Ne serait-il pas judicieux de changer cette date ?

Sylvie : du coup voir ça avant la prochaine réunion à mon avis car les week-ends c'est dur!!! Et il va du coup se trouver qu'on enchaînera 2 réunions (une chez moi et une festive). Perso ce n'est pas un souci... Les week-ends sont les 20-21 octobre et 10-11 novembre.

Martin apprécie de se retrouver dehors. Idée de se retrouver à la mer? Bonne idée !

Proposition pour le 28 octobre : **à la mer à l'Espiguette.**

Regarder la météo quelques jours avant, et prévoir un plan B si besoin (chez Sylvie ou autre à voir).

Sylvie rappelle qu'elle fête et nous invite à son anniversaire le **3 novembre.**

Comme toutes les réunions festives, le 28 sera ouvert aux invité-e-s.

## 8 - Organisation du 8-9 décembre

Martin apporte quelques infos sur Terra Incognita, et propose que chacun fasse une liste de ses souhaits, puis que quelques personnes s'y rendent pour voir si c'est possible.

Cédric n'est pas attiré par habitat non chauffé, Maryannick et Sylvie non plus, le lieu a l'air super mais peut-être plus l'été, il se sens mitigé.

Victor est OK pour la proposition de Martin.

Maryannick propose autre chose : aller à **Mialet le 28 octobre** au lieu de la mer, réunion à Terra Incognita s'il y a une salle chauffée, une rando si pas de pluie.

Martin propose de coupler avec repas chez Walter.

Il est 16h42, nous sommes fatigués, nous décidons de terminer la réunion et continuer l'**organisation de ces 2 dates plus tard.**

## 9 - Météo de clôture

Satisfaction, joie etc !

\* Proposition de définition : Prise de décision par consentement : prise de décision collective associée à la sociocratie visant à favoriser l'expression et la responsabilité des membres de l'organisation à travers la codécision et une relation d'équivalence au pouvoir. Toutes les décisions ne sont pas nécessairement à prendre par consentement, certaines décisions peuvent ou doivent être déléguées à un groupe de personnes. Elles sont alors précisées dans un document interne (règlement intérieur ou autre).

Différent de la prise de décision à la majorité (où la minorité se soumet à la décision), la décision par consentement permet à chacun de s'exprimer sur la proposition, de la bonifier en proposant des modifications, jusqu'à ce que la proposition soit acceptable pour tout le monde (c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'objection raisonnable) et respecte les limites de celles et ceux qui devront l'assumer. De cette manière la décision est portée par l'ensemble du groupe, et non par une majorité.

Dans sa mise en application : expliquer en détail la proposition, puis réaliser des tours de table pour recueillir les avis, les demandes de clarification et les bonifications de chacun jusqu'à ce que plus personne ne dise " non ".

Dans le cas où le consentement n'est pas trouvé, il est possible soit d'ajourner la proposition, soit si elle est urgente, de décider d'une majorité qualifiée pour entériner la proposition.